

# Compte-rendu du Conseil d'École du mardi 25 février 2014

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 25 février à 19h00, en présence de Mme CORRE (Adjointe aux affaires scolaires) de M. Le Mens (Adjoint aux travaux), de Claudine AUTRET, employée communale, des enseignants et des parents d'élèves élus. Sont excusés : M. VIGNON (Maire) Mmes BEAUGENDRE et BOUÉ (Enseignantes)

## 1- Budget primitif :

Voici le détail des demandes adressées au Conseil Municipal par le Conseil des Maîtres pour le vote du budget :

\* **Fonctionnement** (fournitures diverses, manuels, papier pour photocopieur,...) : **13 500 €** demandés . (Pour mémoire, l'an dernier, 13 000 € avaient été dépensés)

En plus de cette somme, à titre exceptionnel, **500 €** ont été également demandés pour pouvoir remettre en état une dizaine de vélos pour la cour de maternelle.

\* **Investissement** : **6 800 €** demandés, hors travaux d'étanchéité du mur du fond de la classe de CE1, de l'amélioration de l'éclairage de la classe de CP (sur le modèle de celle de CE1), du renouvellement des dalles amortissantes dans la cour des maternelles et de réparations diverses.

Un classement des priorités a été établi par le directeur et transmis en mairie avant le Conseil.

Ont été demandés pour cette année :

4 ordinateurs, des tables d'élèves, des tapis pour la salle Ty Kreisker et la salle de motricité, un appareil photo numérique, du mobilier pour la classe de PS , un vidéoprojecteur en CM1 et du matériel de sport pour la salle de motricité.

\* **Subventions diverses** :

Voyage des CM1 et CM2 en Angleterre (2 000 €), Transports divers (1 200 €) : **3 200 €**

## 2- Rythmes scolaires (suite) :

Suite aux 2 premières réunions du Comité de pilotage des mois de janvier et février dernier et grâce aux réflexions menées par Pascale CORRE sur les lieux disponibles ainsi que les personnels nécessaires pour mener à bien les différentes options envisagées, un nouveau diaporama, plus précis et concret, a été présenté au Conseil.

L'idée de départ était de proposer aux élèves un emploi du temps régulier sur la semaine à l'image de celui existant, d'où la fin des cours obligatoires tous les jours à 15h45 avec 3 heures de classe le mercredi matin pour respecter les 24h par semaine (v. Projet d'organisation du temps scolaire).

Les temps d'activités périscolaires se dérouleraient donc tous les jours de 15h45 à 16h30 (en "récupération" des 3h du mercredi).

2 simulations sont, pour l'instant, à l'étude :

**Des animations tous les jours ou 2 jours d'animation et 2 jours de temps libre** (rappel : le mardi et le jeudi, de 15h45 à 16h30, toutes les 4 semaines avec une pause entre 2 sessions se dérouleront parallèlement à ces TAP les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), prises en charge par les enseignants sur autorisation des parents comme cela était déjà le cas cette année.

### Un état des lieux a donc été établi :

1- Les locaux existants : la salle de motricité, la salle des professeurs, le restaurant scolaire, la garderie pour les élèves de maternelle que l'on ne souhaite pas "sortir" de l'école, la classe de PS2-MS pourrait également être utilisée par les plus petits, les autres classes étant pour l'instant exclues du dispositif.

La rotonde et la cuisine de Ty An Holl, les 3 salles de Ty Kreisker et la garderie pour les élèves du CP au CM2.

2- Les personnels déjà à disposition: 6 agents

Des professionnels ont été contactés pour animer des activités : des étudiants de l'UBO (Biodiversité), l'association SKED (culture, jeux et danses bretonnes), SOFI (artiste peintre pour des ateliers d'Arts Plastiques autour de la réutilisation des matériaux), Adeline pour l'animation autour du jardin pédagogique,...

Dans l'hypothèse des TAP sur les 4 jours, il faudrait mobiliser sur la semaine 12 personnes par jour durant 4 jours par semaine, dans celle des TAP sur 2 jours, 8 à 9 suffiraient durant la moitié du temps.

On constate que le coût passerait du simple au double. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise, la date limite n'ayant pas encore été fixée par la nouvelle DASEN pour la remise du projet définitif et ce sera au nouveau Conseil Municipal de voter le dispositif lors de l'une de ses premières réunions en avril prochain.

Sylvain KERVEVAN évoque la possibilité de recruter un coordinateur de l'ensemble des opérations, ce qui permettrait de veiller à la bonne marche du dispositif et, par le jeu de ses connaissances, de pouvoir faire intervenir de nouveaux animateurs pour un coût plus modéré, affaire à suivre donc...

### Le cas du mercredi matin :

Les cours débuteraient à 9h pour se terminer à 12h. Ensuite, de 12h à 12h30, la garderie prendrait le relais. Pour la suite, rien n'est encore défini : un car sera-t-il affrété pour conduire certains enfants à l'ALSH de Loperhet? Il faudrait pour cela connaître précisément le nombre d'élèves concernés et fonctionner avec Dirinon pour pouvoir optimiser les déplacements. Ceux-ci seront probablement à la charge des familles, le coût restant à définir.

### Les échéances à venir :

Afin de pouvoir organiser la prochaine rentrée scolaire avec ce nouveau dispositif, il faudrait finaliser l'inscription des élèves aux TAP pour la fin du mois de mai, confirmer les engagements avec les intervenants pour la mi-juin.

De même, pour le mercredi après-midi, fin mai, une réunion d'information sur les tarifs du transport et de l'ALSH devra être organisée et les inscriptions ALSH finalisées vers la mi-juin.

### 3- Questions diverses :

Conseil d'enfants (Voir compte-rendu affiché)

**Prochain Conseil d'École : Mardi 24 juin 2014**